

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**    **EXTRAIT DU REGISTRE**

Département  
Charente-Maritime

**DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de  
JARNAC-CHAMPAGNE**

séance du 06 février 2024

**Nombres de Membres**

En exercice : 15  
Qui ont pris part à la  
délibération : 13

L'an deux mille vingt quatre

et le six février  
à 20 HEURES 30,  
le Conseil Municipal de cette commune,  
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la  
présidence de Mme Christelle NEAU, Maire.

Date de Convocation :  
29/01/2024

**PRÉSENTS : Mme NEAU - MM. RENOULLEAU - RENAUD – Mmes  
DUGUE – GASNET VITOT – MM. BATE - HEURTEBISE -  
Mmes GERMAIN – VALLET - M. MERLET - Mmes BRUSSEAU -  
MARETTE M. QUINTARD.**

Date d'affichage :  
29/01/2024

**ABSENTS EXCUSES : MM. FONTENAUD - SCHIESER**

Secrétaire de séance : Mme MARETTE Sophie

**OBJET: Éclairage public dossier EP 192-1036**

Madame le Maire présente le devis (réf EP 192-1036) établi par le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural relatif au remplacement de 2 horloges vétustes JC-AR-1 et JC-AR-3 Rue de la Mairie/Rue du Puyzéraud.

Le coût s'élèverait à 651,79 €

Le Syndicat participerait à hauteur de 50% soit 325,90 € HT

La contribution de la commune serait des 50% restants soit 325,89 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- confie ces travaux au Syndicat d'Électrification
- opte pour un paiement immédiat après travaux
- autorise Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme.  
Mme le Maire,  
Christelle NEAU

<b>TELETRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ</b>
Sous le N° 017 – 211701925 -- 20240206 -- FEV 2024 EP 1036 ---- DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : 08/02 / 2024

